

## **Bilan – mission de suivi de la R3C**

### **Luc Mouthon (CNCCEM) - Benoît Veber (CDD)**

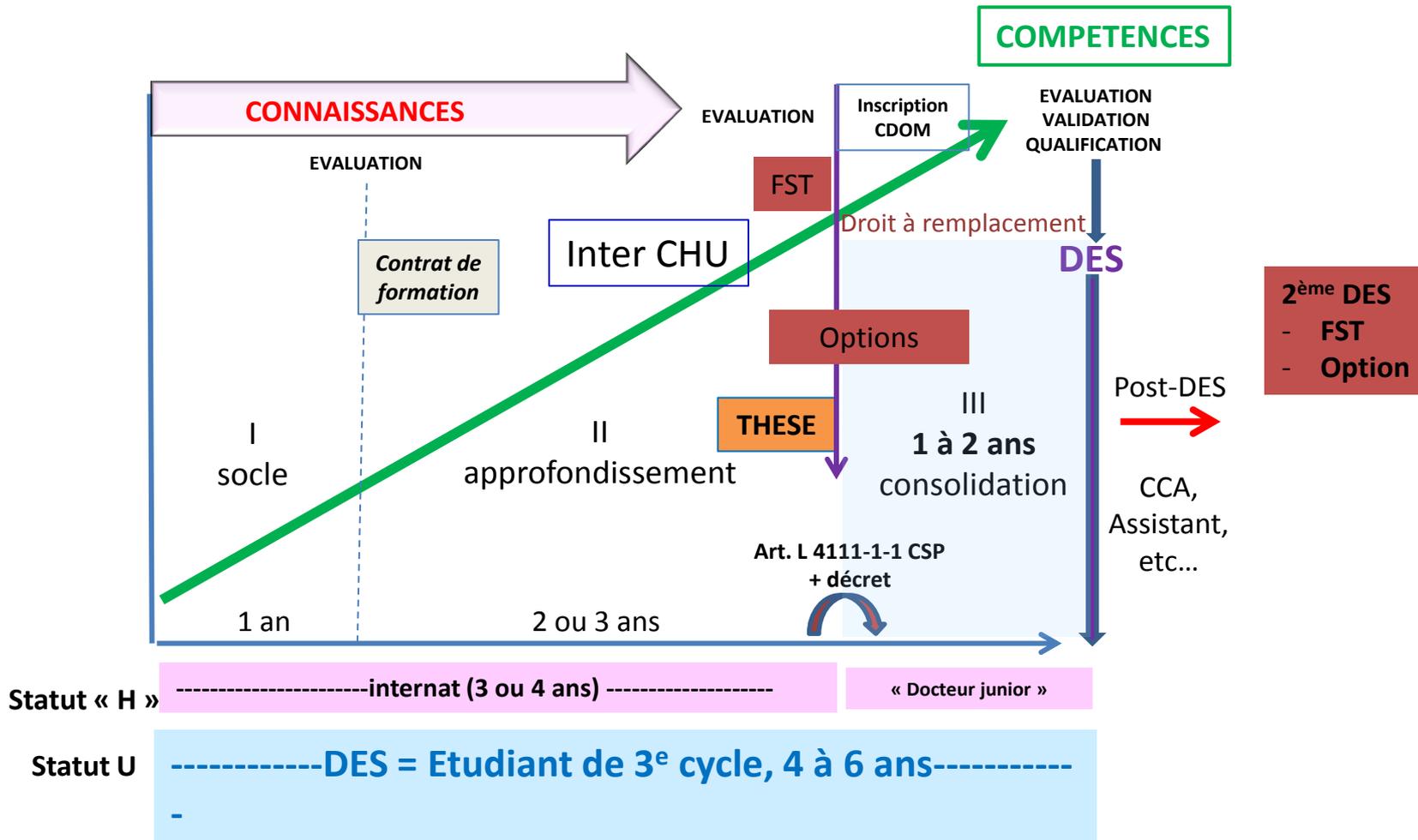
La R3C s'intègre dans une vision globale de la refonte des études médicales  
avec la R1C et la R2C

# Les textes réglementaires publiés

- Décret du 25 novembre 2016
  - Organisation et gouvernance du 3<sup>e</sup> cycle
- Arrêté du 12 avril 2017 = arrêté « général » 3<sup>e</sup> cycle
  - Déclinaison locale et régionale par spécialité
  - Commissions de subdivision : besoins; agrément; répartition
- Décret du 12 avril 2017 = accès au 3<sup>e</sup> cycle des médecins en exercice (2021)
- Arrêté du 21 avril 2017 = arrêté « pédagogique »
  - Liste des DES / spécialités – options - FST
  - Connaissances et compétences « génériques » - transversalité
  - Maquettes de spécialités (DES) / Principales options de DE
- Arrêté du 27 novembre 2017 = arrêté « pédagogique »
  - Maquettes des FST
  - Maquettes des options manquantes
- Décret du 5 juillet 2018 = statut phase III
- Arrêté du 27 septembre 2018 = contrat de formation
- Arrêté du 19 mars 2019 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 13 février 2020 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 2 septembre 2020 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 30 juillet 2021 = phase de consolidation
- Arrêté du 3 mars 2022 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 17 avril 2022 = arrêté « pédagogique »
- Arrêté du 25 avril 2022 = deuxième DES
- Arrêté du 27 juillet 2022 = phase de consolidation

# R3C

## Dynamique de formation/*Statut* Toutes spécialités (hors MG)



Objectifs : Professionnalisation de la formation – médecins opérationnels dès le post DES

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## **Lettre de mission signée le 10 décembre 2020**

- Réactiver et piloter les comités de suivi des spécialités
  - Composition spécifiée dans la lettre de mission
    - Parité enseignants/étudiants
- Participer au RETEX des procédures d'appariement (le 16 décembre 2020)
- Instruire les modifications éventuelles des maquettes
- Instruire l'opportunité de demandes de Co-DES, de FST et d'options
- Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme du 2<sup>ème</sup> DES, des FST et options ouverts aux médecins en exercice
- Travailler en lien avec le CNOM pour les qualifications et les licences de remplacement

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## **Lettre de mission signée le 10 décembre 2020**

- Assurer la cohérence de la transition DFASM3 – Phase Socle
- Accompagner le déploiement de la maîtrise de stage universitaire et des stages ambulatoires
- Assurer un suivi des droits au remords et des modalités de prise en charge de toute difficulté spécifique rencontrés par les internes, en phase avec le CNA
- Reprendre les travaux d'adaptation de la R3C pour l'odontologie et la pharmacie

# Composition des comités de suivi\*

---

- Conférence des doyens de médecine
- Conférence des doyens de pharmacie
- Conférence des doyens d'odontologie
- CNCCEM
- CP CNU
- Conférence des présidents de CME de CHU
- Conférence des présidents de CME de CH
- Conférence des présidents d'ARS
- Service de santé des armées
- DGOS
- DGESIP
- ANEMF
- ANEPF
- UNECD
- ISNI
- ISNAR-IMG
- FNSIP-BM
- UNESS

**\* Parité enseignants/étudiants**

Entre janvier et juin 2021:

- 12 réunions de comité de suivi (8 pour les DES et 4 pour les FST)

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## Phase de consolidation – Organisation :

- Phase de consolidation avec 2 « big-matching » par an
  - 27 DES concernés
  - 25 spécialités médicales
  - + la Biologie médicale et la Chirurgie orale
  - La réalisation d'un « big-matching » tous les 6 mois :
    - Règle le problème des internes décalés
    - Laisse la possibilité à un interne de rester un an dans le même service en fonction de son projet professionnel et en accord avec son RTS
  
- Phase de consolidation avec 1 « big-matching » par an
  - 16 DES concernés:
    - Les 12 spécialités chirurgicales en 6 ans (2 stages de 1 an)
    - Médecine d'urgence, médecine légale et expertises médicales, **oncologie** et pneumologie (DES en 4 et 5 ans = 1 stage de un an)

Arrêté du 27 juillet 2022

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## Phase de consolidation

- Phase de consolidation avec 2 « big-matching » par an (n=27)
  - Biologie – chirurgie orale – MPR – Psychiatrie – Médecine Interne et Immunologie – Radiologie – Médecine Nucléaire – Dermatologie – Allergologie – Médecine Vasculaire - HGE – Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition – Santé Publique – Pédiatrie – Anatomie Pathologique – Gériatrie – MIR – Médecine du Travail – Cardiologie – Néphrologie – Neurologie – Génétique Médicale – Anesthésie Réanimation - Rhumatologie –Gynécologie Médicale – Hématologie – MIT
- Phase de consolidation avec 1 « big-matching » par an (n=16)
  - Médecine légale – Médecine d'urgence – **Oncologie** – Pneumologie – CMF – Chir Orthopédie – Chir Plastique – Chir Vasculaire – Chir Pédiatrique – Chir Thoracique et Cardiovasculaire – Neurochirurgie – Chir Viscérale et digestive – Ophtalmologie – Gynécologie Obstétrique – ORL – Urologie
- Bon fonctionnement du big-matching
- **Attention:**
  - **Inter CHU de 1 an pour les DES à un seul big-matching par an**

Arrêté du 27 juillet 2022

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## **Courrier d'arbitrage du 17 décembre 2021 (DEGESIP – DGOS) puis Arrêté du 3 mars 2022**

- Mise en œuvre à la rentrée 2022-23
- Modifications de certaines maquettes de **DES** en fonction des réunions du comité de suivi (Mission R3C – enseignants - internes):

- DES de chirurgie vasculaire
- DES de neurochirurgie
- DES d'ORL - chirurgie cervico-faciale
- DES d'urologie
- DES d'anesthésie réanimation
- DES d'endocrinologie-diabétologie-nutrition
- DES d'hépto-gastro-entérologie
- DES de médecine d'urgence
- DES de médecine intensive réanimation
- DES de médecine physique et réadaptation
- DES de médecine vasculaire
- DES de neurologie
- DES d'oncologie
- DES de pédiatrie
- DES de rhumatologie

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## Arrêté du 3 mars 2022

- Mise en œuvre à la rentrée 2022-23
- Modifications de certaines maquettes de **FST** en fonction des réunions de concertations (Mission R3C – enseignants - internes):
  - FST addictologie
  - FST chirurgie orbito-palpébro-lacrimale
  - FST fœtopathologie
  - FST maladies allergiques
  - FST soins palliatifs qui devient FST médecine palliative
  - FST médecine scolaire
  - FST sommeil

# Mission R3C

Luc Mouthon – Benoît Veber

---

## Arrêté du 3 mars 2022

- Création d'un DES de psychiatrie en 5 ans avec 2 options précoces (PA – PEA)
  - Seul DES ayant fait l'objet d'un allongement de sa durée
- Création des FST de :
  - Médecine hospitalière polyvalente
  - Médecine en situation de guerre et en SSE
- Options:
  - Traitement interventionnel de l'ischémie cérébrale aiguë

## Arrêté du 17 avril 2022

- Option soins intensifs respiratoires (DES de pneumologie)
- Option soins intensifs néphrologiques (DES de néphrologie)
- Orthodontie des dysmorphies faciales (DES de chirurgie maxillo-faciale)

# Prospective

- Programmation d'une nouvelle série de réunions du comité de suivi sur 2022-2023
  - Droits au remord
  - Mise en place de la phase de consolidation
  - Enquête sur les DU « obligatoires »
- Droit au remord à modifier du fait l'appariement « R2C » en fin de DFASM3
- Licence de remplacement
- DES de MG en 4 ans

# Difficultés rencontrées (I)

- Défaut d'appropriation/assimilation de la R3C
  - Mauvaise intégration/compréhension des différentes phases
  - 1/3 à 1/4 des responsables de terrain de stage ne participent pas au matching
  - Contrat de formation souvent non rempli
- Diminution ressentie du nombre des « internes » (mais pas des forcément des DES) dans certaines spécialités
  - Conversion poste phase d'approfondissement/Dr junior si pas d'allongement de la maquette
  - Diminution drastique du nombre des DES de MG dans les services hospitaliers
  - Stages ambulatoires dans certaines spécialités
  - Listes de garde d'internes
  - Réglementation du temps de travail des internes (48 heures)
  - Difficultés de fonctionnement des services hospitaliers
  - Modification de la répartition des tâches/de l'organisation des services

# Difficultés rencontrées (II)

- Réforme « tubulaire »
  - Des stages libres dans toutes les maquettes de DES/souhait de transversalité
  - Stages libres utilisés pour les FST/options ou des stages dans la spécialité
  - Nombreuses demandes d'allongement de maquette/nouvelles FST/options
  - Conséquences: ce sont les DES qui assurent la prise en charge des patients « hors spécialité »
- Conséquences « structurelles »
  - Demandes de postes de « médecine polyvalente » dans certaines spécialités chirurgicales
  - Difficultés à recruter des CCA dans certaines spécialités